

SOCIÉTÉ D'ÉGYPTOLOGIE GENÈVE

BULLETIN N° 32

2021

À propos des toponymes « Djêmé » d'Égypte pharaonique

Philippe COLLOMBERT

Unité d'Égyptologie et de Copte
Faculté des Lettres de l'Université de Genève
philippe.collombert@unige.ch
orcid : 0000-0002-9205-9266

Rue de Candolle 2
CH-1205 Genève (Suisse)

Résumé

L'étude des différentes graphies employées pour les toponymes traditionnellement traduits par « Djêmé », en suivant leur chronologie, permet de proposer un schéma explicatif cohérent de l'emploi de ces graphies avant l'époque ptolémaïque. Cet aperçu témoigne de la remarquable circulation des systèmes théologiques et de leur continuelle adaptation au gré de synthèses locales.

Mots-clés : Djêmé ; toponymie ; butte de Djêmé ; Giza ; Thèbes

Abstract

The study, in a chronological order, of the different spellings used for toponyms traditionally translated by "Djeme", makes it possible to propose a coherent explanatory pattern for the use of these spellings before the Ptolemaic period. This overview testifies to the remarkable circulation of theological systems and their continual adaptation to local syntheses.

Keywords: Djeme; toponymy; hill of Djeme; Giza; Thebes

Comment citer/How to cite

Philippe COLLOMBERT, « À propos des toponymes "Djêmé" d'Égypte pharaonique », *BSÉG* 32 (2021), pp. 33-54.

doi : 10.54641/journals/bseg.2021.e638

Publié le/Published on 21.12.2021



Délivré selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution —
Pas d'utilisation commerciale — Pas de modification — 4.0 International

À propos des toponymes « Djêmé » d'Égypte pharaonique

Philippe COLLOMBERT

L'étude des différentes graphies employées pour les toponymes traditionnellement traduits par « Djêmé », en suivant leur chronologie, permet de proposer un schéma explicatif cohérent de l'emploi de ces graphies avant l'époque ptolémaïque. Cet aperçu témoigne de la remarquable circulation des systèmes théologiques et de leur continue adaptation au gré de synthèses locales.

C'est C. W. Goodwin qui a, en 1869, identifié la **XHME** des textes coptes à la  des textes hiéroglyphiques¹. Cette découverte est à l'origine de la traduction désormais canonique de ce dernier toponyme par « Djêmé » dans les études égyptologiques.

Cette « butte de Djêmé », située sur la rive occidentale de Thèbes, joue un rôle primordial dans les liturgies tardives de la région² ; tant et si bien qu'elle a longtemps occulté les autres « Djêmé » d'Égypte, et quelque peu parasité les

¹ C. W. GOODWIN, « Topographical Notes from Coptic Papyri », *ZÄS* 7 (1869), p. 75 : « The name **XHME** may be identified, with much probability, with  ».

² Parmi une bibliographie abondante, on distinguera surtout K. SETHE, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis. Eine Untersuchung über Ursprung und Wesen des ägyptischen Götterkönigs*, Berlin 1929 ; Cl. TRAUNECKER, dans Cl. TRAUNECKER, Fr. LE SAOUT, O. MASSON, *La Chapelle d'Achôris à Karnak II*, Paris 1981, pp. 89-142 ; Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque et ses antécédents », dans Chr. THIERS (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 1) (CENiM 3)*, Montpellier 2009, pp. 167-225 ; THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Medinet Habu IX: The Eighteenth Dynasty Temple, Part I. The Inner Sanctuaries (OIP 136)*, Chicago 2009, pp. XXIX-XXXII ; J. Br. MCCLAIN, « The Cosmological Inscriptions of Ptolemy VIII Euergetes II and the Cultic Evolution of the Temple of Djoser-set », dans P. F. DORMAN, B. M. BRYAN (éds), *Perspectives on Ptolemaic Thebes. Papers from the Theban Workshop 2006 (SAOC 65)*, Chicago 2011, pp. 69-96 ; Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque II : Le périptère du petit temple de Médinet Habou », dans Chr. THIERS (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 2) (CENiM 8)*, Montpellier 2013, pp. 227-284 ; Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque (III). Le pyône du petit temple de Médinet Habou », dans Chr. THIERS (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 3) (CENiM 13)*, Montpellier 2015, pp. 327-397.

l'un d'un renouvellement des naissances « dans  »¹¹ et l'autre d'un appel aux « Grands de  »¹².

La mention de la butte de Tjamout se retrouve encore dans une formule funéraire, attestée trois fois : sur un naos de Khâemouaset ()¹³, sur le pyramidion de son collègue le gouverneur de Memphis Amenhotep-Houy (lui aussi adepte de la « formule de Khâemouaset »)¹⁴ () et sur la statue retrouvée à Mit-Rahinah d'un certain Tjouner, scribe du domaine de Ptah, et contemporain des deux autres comme en témoignent certaines particularités graphiques employées ()¹⁵. Chez Khâemouaset, il s'agit d'une allusion au fait de « voir le dieu dans l'île de Tjamout quand [il apparaît] pour les Occidentaux »¹⁶ ; la formule est adaptée pour ses deux collègues memphites en un souhait d'« accompagner le dieu dans l'île de Tjamout quand il apparaît pour les Occidentaux »¹⁷. On notera que ces trois mentions font allusion à l'« île (*iw*) de Tjamout » plutôt qu'à la « butte » (*jb.t*). Cependant, cette distinction n'est peut-être qu'apparente, car les deux termes, au-delà de leur proximité phonétique, recouvrent aussi des réalités proches¹⁸.

¹¹ Chaouabty collection Emmacha 52, voir H. C. LOFFET, *La Collection Emmacha. Antiquités égyptiennes, Tome 1 : les shabtys et oushebtys*, Paris 2013, pp. 162-170 ; Chr. BARBOTIN, dans A. CHARRON, Chr. BARBOTIN (éds), *Catalogue d'exposition Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue*, Arles 2016, p. 157.

¹² Chaouabty vu dans le commerce d'art parisien, dont la copie m'a été généreusement transmise par I. Guerneur, que je remercie.

¹³ Voir Chr. ZIVIE, *op. cit.*, pp. 201-203 (NE 58) ; F. GOMAA, *op. cit.*, p. 96 et fig. 35, n° 114 ; KRI II 894, 5-6 ; M. M. FISHER, *The Sons of Ramesses II (ĀAT 53)*, Wiesbaden 2001, pp. 136-137, n° 4.131 ; archives J. Yoyotte, Cahier 1, n° 16 (je remercie L. Coulon pour l'accès à ces archives).

¹⁴ Pyramidion Caire TN 7/11/24/1 = KRI III 170, 9 ; K. MYSLIWIEC, *SAK* 6 (1978), pp. 145-155, fig. 5-8 et pl. 38-39 ; A. RAMMANT-PEETERS, *Les Pyramidions égyptiens du Nouvel Empire (OLA 11)*, Louvain 1983, pp. 28-30, doc. 27 ; E. HORNUNG, B. M. BRYAN (éds), *The Quest for Immortality. Treasures of Ancient Egypt*, Washington 2002, pp. 194-199.

¹⁵ Statue CGC 1210 = L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten Königen und Privatleuten im Museum von Kairo 4 (CGC 951-1294)*, Berlin 1934, p. 109 ; A. MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 27h. La graphie est restituée d'après les parallèles de la formule chez Khâemouaset et Amenhotep-Houy, la copie du CGC semblant fautive (voir les différences de copie avec Mariette).

¹⁶ La formule est lacunaire chez Khâemouaset (KRI II 894, 5) mais est aisément restituée grâce au parallèle de Amenhotep-Houy. Sur cette vision directe du dieu par Khâemouaset, voir les jeux de signes parfois employés par le prince pour en témoigner, relevés par Chr. BARBOTIN, dans A. CHARRON, Chr. BARBOTIN (éds), *Catalogue d'exposition Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue*, Arles 2016, p. 154.

¹⁷ Le passage est en partie lacunaire chez Tjouner mais la restitution est rendue certaine par les parallèles de Khâemaouset et Amenhotep-Houy.

¹⁸ Voir A. LEAHY, *JEA* 74 (1988), p. 195.

La butte memphite est encore mentionnée à la 22^e dynastie, dans une graphie un peu différente, sur une statue où le Grand Prêtre de Ptah Shedsounefertoum est qualifié de « grand choachyte dans  »¹⁹.

Au final, au-delà de quelques différences de détail, on remarque surtout dans ces graphies de la « Djêmé » memphite l'emploi invariable des signes  et  pour la partie phonétique du terme ; par ailleurs, on constate, au cours de la 19^e dynastie, l'apparition d'un déterminatif qui peut être celui de la montagne , voire le groupe , ou encore le signe du terrain sablonneux .

Localisation de la butte de Tjamout memphite

D'après ces attestations, il semble bien que la butte de Tjamout memphite soit située dans ou aux environs de la nécropole de Rosetaou, qui désigne la zone située au sud des grandes pyramides de Giza²⁰. La stèle du sphinx, qui mentionne un culte de « Renenoutet dans Tjamout du haut » (*rnn-wt.t m t3-mw.t m hr.t*), semble indiquer que l'endroit était reculé vers l'ouest dans le gebel²¹.

Cette butte de Tjamout devrait donc très probablement être recherchée à Giza-sud. Malheureusement, comme le rappelle Christiane Zivie-Coche, « de tous les secteurs de Giza, le sud, au-delà du promontoire rocheux qui domine la zone centrale du site, est, certainement, le moins connu et le plus négligé (...) »²². De fait, bon nombre des découvertes effectuées dans ce secteur, parfois fortuites, parfois non, sont encore inédites ; et quand elles ont été publiées, leur localisation exacte laisse souvent à désirer. C'est pourtant sur toute cette zone, depuis le Grand Sphinx jusque loin vers le sud, que s'étendait l'essentiel des structures cultuelles de la nécropole de Rosetaou²³.

¹⁹ Statue Caire CG 741, voir K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit. Teil II: Die 22.-24. Dynastie*, Wiesbaden 2007, pp. 33-34 (n° 12.45) (avec bibliographie complémentaire) ; la série est abrégée en JWIS dans les notes suivantes.

²⁰ Voir surtout Chr. M. ZIVIE, *op. cit.*, pp. 295-297 ; Chr. M. COCHE-ZIVIE, « Ro-setau », dans *LÄ V* (1984), col. 304-306 ; Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, p. 271, n. 111 (avec bibliographie antérieure).

²¹ *IBID.*, p. 293.

²² Chr. M. ZIVIE-COCHE, *Giza au premier millénaire. Autour du temple d'Isis Dame des pyramides*, Boston 1991, p. 293.

²³ Voir Chr. M. ZIVIE, *Giza au deuxième millénaire*, pp. 292-293 sur la localisation de la nécropole ; N. STARING, *ZÄS* 142 (2015), pp. 171-172 ; Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, pp. 272-273 et 290-291, § 92-93 (avec bibliographie antérieure).

C'est d'ici que provient notamment la stèle de Khâemouaset citée plus haut et mentionnant le prince comme « *h3ty-ꜥ* dans la butte de Tjamout »²⁴. Les deux chaouabtys de Khâemouaset cités plus haut, mentionnant eux aussi la « butte de Tjamout », n'ont pas de provenance avérée, mais tout porte à croire qu'ils ont été trouvés eux aussi à Giza-sud²⁵. De fait, du même secteur proviennent d'autres chaouabtys du « prince archéologue », retrouvés en compagnie d'autres vestiges de contemporains du prince par Fl. Petrie²⁶.

Sur un autre chaouabty lui appartenant, et trouvé très probablement à Giza-sud lui aussi, il est le « prince qui préside à Ro-setaou (*rpꜥ hnty r3-sꜥ3w*) »²⁷. Le même titre est attribué à Khâemouaset sur un autre chaouabty, autrefois dans la collection Clot-Bey, portant la « formule de Khâemouaset »²⁸.

On sait que cette « formule de Khâemouaset » se fait précisément l'écho des rites et croyances relatifs à l'ensemble du secteur : « (...) Puisses-tu être appelé à Ro-Setaou, puisses-tu circuler dans la butte de Tjamout, puisses-tu parcourir la vallée de/vers Ro-Setaou supérieure, puisses-tu ouvrir la *tjepchet* secrète (...) ». À ces rites venaient assurément se mêler au Nouvel Empire les pérégrinations sokariennes memphites de *phr jnb.w* « circuler autour des murs », dont le déroulement exact nous reste malheureusement encore bien énigmatique²⁹.

Le fait qu'on trouve ces chaouabtys inscrits de la « formule de Khâemouaset » aussi bien à Abydos qu'en Nubie doit probablement témoigner d'une volonté des possesseurs de participer magiquement à ces rites memphites, où qu'ils soient (enterrés à Aniba ou ex-voto à Abydos). Cette exportation des rites semble s'être accompagnée d'une exportation de l'un des toponymes concernés, à savoir Tjamout.

²⁴ Voir St. PASQUALI, *GM* 215 (2007), pp. 7-8 ; *Id.*, *GM* 228 (2011), pp. 59-63 ; Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, p. 273, n. g.

²⁵ Voir Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, p. 283, § 77 et p. 290, § 92.

²⁶ Dépôt extra-sépulcral retrouvé par Petrie (voir Chr. M. ZIVIE-COCHE, « Aux marges de Memphis : Giza », dans A.-P. ZIVIE, *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire, nouvelles données, nouvelles questions. Actes du colloque CNRS, Paris, 9 au 11 octobre 1986*, Paris 1988, p. 118 ; I. E. S. EDWARDS, « The Shetayet of Rosetau », dans L. H. LESKO [éd.], *Egyptological Studies in Honor of Richard A. Parker*, Hanovre Londres 1986, p. 29 ; St. PASQUALI, *RdÉ* 59 [2008], pp. 357-368, pour une étude exhaustive des objets à rattacher à cette découverte ; Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, p. 287, § 86 et p. 290, § 91).

²⁷ Chaouabty collection Emmacha n° 53, voir H. C. LOFFET, *La Collection Emmacha. Antiquités égyptiennes, Tome 1 : les shabtys et oushebtys*, Paris 2013, pp. 171-172 ; Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, p. 283, § 76.

²⁸ Louvre N 456 B : voir Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, pp. 232-234 (avec bibliographie antérieure).

²⁹ Voir Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, pp. 271-272, avec bibliographie antérieure.

La « butte de Djêmé » thébaine

A. Les *Late Ramesside Letters*

C'est dans deux *Late Ramesside Letters* de la fin de la 20^e dynastie qu'apparaît pour la première fois une mention de « Djêmé » en relation avec Thèbes³⁰. Les deux expéditeurs différents souhaitent à leur destinataire Djéhoutymès toutes sortes de bénédictions des divinités de Thèbes, et plus spécifiquement de la rive gauche, où ils sont installés. Parmi celles-ci figure , traduit par « Amon de Djêmé » par la plupart des commentateurs³¹. Le dieu étant cité en compagnie d'autres formes d'Amon telles que « Amon (maître) des trônes des deux terres » et « Amon uni-à-l'éternité »³², il appert qu'il ne peut être identifié à ces formes citées concurremment, mais que son culte devait être géographiquement proche. On note que « la grande Ogdoade auguste qui repose à Khefethernebes (var. : qui repose dans la butte (*dhn.t*) de Khefethernebes, V. S. F.) » y est aussi citée³³. L'épithète  n'est pas explicitement désignée comme un lieu, comme en témoigne l'emploi du seul déterminatif divin ; à l'instar de l'« Amon uni-à-l'éternité », qui fait allusion au nom du temple de Ramsès III et est graphié  dans ces mêmes lettres, cette épithète peut cependant être indirectement rattachée à un lieu, caractérisé par la forme divine spécifique adorée à cet endroit.

Dans une autre *Late Ramesside Letter*³⁴, « Amon de Djêmé » est absent, mais il est fait mention, à côté d'« Amon uni-à-l'éternité » qui nous ramène encore une fois dans le même contexte géographique, de « Amon Djeser-set, le maître de l'Occident », dont on sait qu'il désigne l'Amon du petit temple de Médinet Habou³⁵. Un peu plus loin dans la même lettre, la mention de « Amenemipet à chaque décade lorsqu'il vient verser l'eau pour les grands *Ba* vivants qui reposent

³⁰ Lettre 15 et 16 : J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters* (BAe 9), Bruxelles 1939, pp. 28-33 ; Ed. F. WENTE, *Late Ramesside Letters* (SAOC 33), Chicago 1967, pp. 47-51.

³¹ Voir Ed. F. WENTE, *op. cit.*, p. 47 et n. c ; H. H. NELSON, *JNES* 1 (1942), p. 135 ; etc. Voir cependant Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes et ses antécédents », dans Chr. THIERS (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 1)* (CENiM 3), 2009, p. 174, qui questionne cette identification.

³² C'est-à-dire Amon du temple de Ramsès III à Médinet Habou (voir H. H. NELSON, *JNES* 1 [1942], pp. 127-145).

³³ Voir Chr. ZIVIE-COCHE, « L'ogdoade d'Hermopolis à Thèbes et ailleurs ou l'invention d'un mythe », *EVO* 39 (2016), pp. 57-90 et plus particulièrement pp. 64-65.

³⁴ Lettre 45 : J. ČERNÝ, *op. cit.*, pp. 65-67 ; Ed. F. WENTE, *op. cit.*, pp. 78-79.

³⁵ Voir THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Médinet Habu IX: The Eighteenth Dynasty Temple, Part I. The Inner Sanctuaries* (OIP 136), Chicago 2009, p. XXVII ; Chr. ZIVIE-COCHE, *AÉPHÉ* 118 (2011), pp. 55-56.

dans la place d'Amon uni-à-l'éternité au cœur de la place de l'apparition du dixième jour » fait quant à elle évidemment allusion aux rites décadaires effectués sur la rive ouest par l'Amon de Louqsor, rites qui semblent attestés pour Amon dès avant la 20^e dynastie³⁶. « La place d'Amon uni-à-l'éternité » ne désigne pas nécessairement le temple de Ramsès III proprement dit mais plutôt l'ensemble de son téménos, où se trouvait le petit temple dit « de la 18^e dynastie », lieu de culte d'Amon Djoser-set. Sur le bandeau de dédicace gravé sous Thoutmôsis III et qui court sur l'architrave de ce temple, ce dernier est situé « sur la butte exacte (?) de l'Occident » (*hr j3.t mty.t n(y.)t jmnt.t*)³⁷. Compte tenu de ce que l'on connaît des développements ultérieurs de la théologie locale, l'« Amon de Djémé » absent dans cette lettre pourrait être identifié tant à l'« Amon Djoser-set, le maître de l'Occident » qu'à cet « Amenemipet » voyageur.

Le voyage décadaire de l'Amon de Louqsor vers la rive ouest pour faire une libation à ses ancêtres enterrés sur la butte étant une des caractéristiques principales des cultes rendus sur ladite butte, on en viendrait même à se demander si l'épithète  ne trouverait pas son origine dans un qualificatif comme « celui qui traverse (*d3*) en vent favorable (*m m3w*) », expression attestée par ailleurs³⁸, ou une formule similaire³⁹. L'épithète aurait pu être postérieurement rattachée à un lieu, voire même transférée d'une forme ambulante d'Amon (Amenemipet) à la forme adorée à l'endroit de sa destination (Amon de Djéser-set).

³⁶ M. DORESSE, *RdÉ* 31 (1979), pp. 36-40 ; Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, pp. 130-131 ; THE EPIGRAPHIC SURVEY, *op. cit.*, pp. XXIX-XXXII.

³⁷ *Urk.* IV 882, 2.

³⁸ Voir *Wb* II 23, 15 ; A. ERMAN, *ZÄS* 38 (1900), p. 20.

³⁹ Voir la table d'offrande de Montouemhat qui fait allusion aux rites de la « butte de Djémé » thébaine et mentionne, dans un passage malheureusement lacunaire, « Amon-Rê  à chaque décade » (J. LECLANT, *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon* [*BdÉ* 35], Le Caire 1961, p. 140) ; pourrait-on restituer le verbe *d3*, « naviguer », dans la lacune ? Il semble peu probable en revanche d'interpréter l'épithète divine comme une référence à l'expression *d3j m3w*, « se préoccuper de » (*Wb* V 514, 13 ; K. JANSEN-WINKELN, *RdÉ* 55 [2004], p. 58, n. 9) ; une interprétation du terme *m3w* par « véritablement » (*m m3w.t*), faisant allusion à la réalité de la traversée, semble aussi peu effective. Sur d'autres associations entre la racine *m3w* et la navigation, voir C. DI BIASE-DYSON, « A Nautical Metaphor for Obedience and a Likely Case of Negated Disjunction in Egyptian », dans C. DI BIASE-DYSON, L. DONOVAN (éds), *The Cultural Manifestations of Religious Experience. Studies in Honour of Boyo G. Ockinga* (*ÄAT* 85), Wiesbaden 2017, pp. 355-362 ; Fr. SERVAJEAN, « À propos de quelques termes nautiques égyptiens de l'Ancien Empire », *ENiM* 14 (2021), pp. 218-221 ; stèle MMA 35.7.55 de Horemkhouef, l. 8 (W. C. HAYES, *JEA* 33 [1947], p. 7, n. j).

L'hypothèse inverse, qui est parfois invoquée, – celle d'un lieu dont le nom aurait ici fait l'objet d'une réinterprétation théologique – reste certes possible, mais ce type de spéculation semblerait peu à sa place dans un document de la pratique tel qu'une lettre, et à une date aussi haute.

De fait, en conformité avec le schéma évolutif ici développé, un anthroponyme contenant le nom d'« Amon (de) Djamâa » () était encore mentionné sous Taharqa sur un papyrus en hiéroglyphes anormal de la région thébaine, dans un document de la pratique d'ordre juridique et donc largement indifférent aux réinterprétations théologiques⁴⁰.

B. L'inscription dédicatoire de Pinedjem I^{er}

Quoi qu'il en soit, dans l'inscription de dédicace de restauration du petit temple de la 18^e dynastie à Médi-net Habou gravée sous Pinedjem I^{er}, c'est une tout autre graphie qui est employée pour désigner le lieu. Amon y est désigné comme « celui qui réside dans la butte de Tjamout » () à l'ouest de Thèbes »⁴¹. La graphie employée semble ici calquée sur celle que l'on trouve dans la région memphite, si ce n'est que le déterminatif de la maison  remplace celui de la montagne .

À partir de la Troisième Période intermédiaire, on peut mettre en évidence, au-delà des variantes de détail (notation de pluriel, etc.), deux types graphiques différents pour désigner la « Djêmé » thébaine : une « tradition »  et une « tradition » . Si ces deux types graphiques peuvent – rarement – apparaître concomitamment, au sein d'un même document⁴², les éléments constitutifs de chacune des graphies ne sont quant à eux pas interchangeables : on

⁴⁰ P. Louvre E 3228 Étiq. G Carton G, l. 3. Voir K. DONKER VAN HEEL, *The Archive of the Theban Choachyte Petebaste Son of Peteamunip (Floruit 7th Century BCE). Abnormal Hieratic Papyrus Louvre E 3228 A-H (P. L. Bat. 38)*, Leyde 2021, p. 64 et 133, n. (e).

⁴¹ LD III 251 ; Ét. DRIOTON, *ASAÉ* 40 (1940), p. 329 ; JWIS I, p. 19, l. 11 (§ 3.24). Le déterminatif est bien celui de la maison et non celui de la ville comme l'indique Ét. Drioton (graphie vérifiée grâce à la photographie Epigraphic Survey negative n° 1383 aimablement communiquée par Joseph Brett McClain et Ray Johnson, que je remercie chaleureusement). Sur cette inscription, voir récemment G. DEMBITZ, « Inscriptions of the High Priest Pinudjem I on the Walls of the Eighteenth Dynasty Temple at Medinet Habu », dans E. BECHTOLD, A. GULYÁS, A. HASZNOS (éds), *From Illahun to Djeme: papers presented in honour of Ulrich Luft (BAR International Series 2311)*, Oxford 2011, pp. 31-41.

⁴² Voir *infra*.

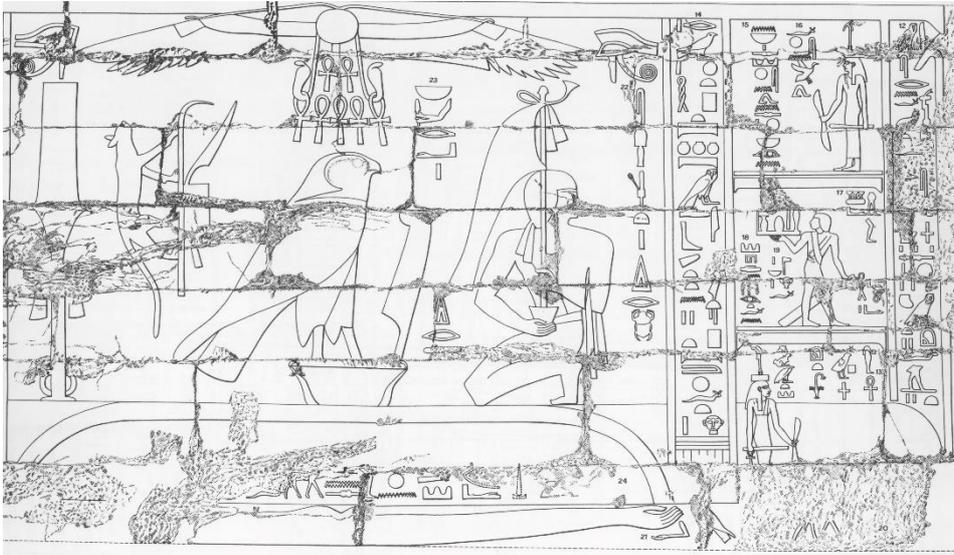


Fig. 1 : Butte de Djêmé figurée dans le temple d'Osiris Héqa-djet
(d'après R. A. PARKER, J. LECLANT, J.-Cl. GOYON, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak* [Brown Egyptological Studies 8], Providence 1979, pl. 23).

ne mêle pas le   avec le , ni le  avec le  avant une époque bien plus tardive⁴³.

C. La Chapelle d'Osiris Héqa-djet et l'édifice de Taharqa

Un début d'explication relatif à l'emploi de ces deux traditions nous est peut-être fourni par la scène gravée au fond de la chapelle d'Osiris Héqa-djet à Karnak (datée d'Osorkon III), dont l'édifice de Taharqa près du lac sacré du temple d'Amon à Karnak présente une copie, mieux préservée par endroits. Les cérémonies qui y sont décrites restent d'interprétation délicate mais les mentions des toponymes apportent quelques informations intéressantes pour notre propos.

Il y est fait mention, dans la partie droite du tableau, du toponyme     (var. Taharqa :    ), en relation avec Rosetaou, dans un contexte obscur, mais qui fait aussi référence, un peu avant, à Khefethernebes, désignation de la nécropole thébaine. Le toponyme    (var. Taharqa :     ) est quant à lui inscrit dans

⁴³ Voir *infra*.

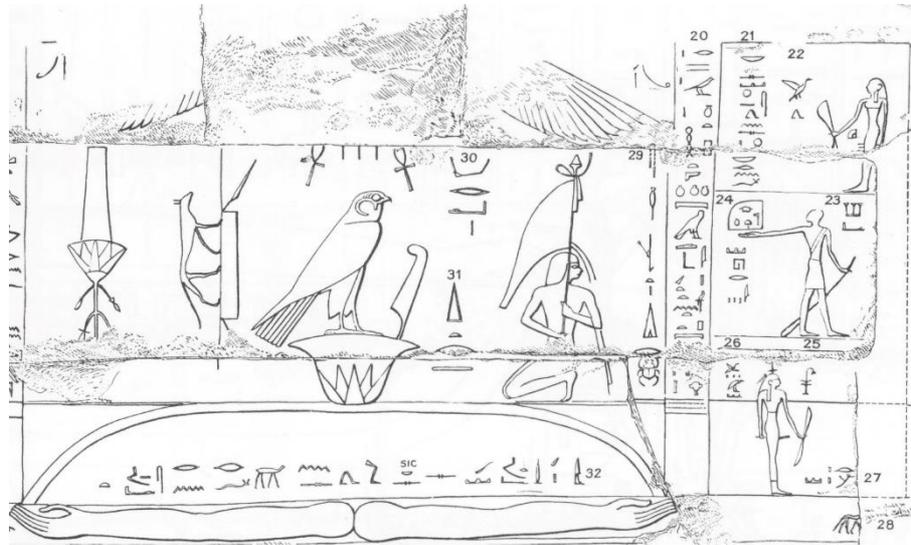


Fig. 2 : Butte de Djêmé figurée dans le temple de Taharqa du Lac
(d'après R. A. PARKER, J. LECLANT, J.-Cl. GOYON, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak* [Brown Egyptological Studies 8], Providence 1979, pl. 22).

la représentation d'une butte à laquelle il sert manifestement de légende. Il est ici clairement fait allusion à la « butte de Djêmé » thébaine ; la mention, sur le mur opposé dans l'édifice de Taharqa, de rites décrivant le dieu Amenemipet lorsqu'« il apparaît vers la butte de Djêmé () lorsqu'il vient pour se reposer dans la butte d'Osiris »⁴⁴ ne laisse aucun doute à ce sujet.

Les éditeurs de l'édifice de Taharqa traduisent indifféremment les deux graphies par « Kôm Djemê », amalgame qui est effectivement avéré pour l'époque ptolémaïque, mais qui n'est pas nécessairement applicable tel quel pour les époques antérieures.

La mention de , désignation de la butte représentée, fait partie d'une légende plus complète, que les auteurs traduisent par « Kôm-Djemê, to which hurries he who lays his eye (?), his name is Maat (*rn=s m3^c.t*) »⁴⁵. Au-delà de la signification-même du propos, qui reste difficile à interpréter, l'ensemble me

⁴⁴ Voir R. A. PARKER, J. LECLANT, J.-Cl. GOYON, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak* (Brown Egyptological Studies 8), Providence 1979, p. 65 et pl. 25.

⁴⁵ Voir *IBID.*, p. 54. La fin du texte est aujourd'hui perdue dans la chapelle d'Osiris Héqa-djet, mais il n'y a pas lieu de douter qu'elle était identique à celle qui subsiste encore dans l'édifice de Taharqa du Lac.

semble plutôt devoir être analysé comme une proposition à prédicat nominal : « Iat-Djamaâ (vers laquelle se presse ... ?) est son véritable nom ». La traduction « his name is Maat », outre qu'on ne voit pas exactement à qui/quoi renverrait le pronom suffixe =s (la butte ?), devrait plutôt être écrit $m^3c.t rn=s$ en égyptien. Au contraire, la mention du « nom véritable » ($rn m^3c$) est bien attestée comme expression désignant une appellation alternative⁴⁶. Cette interprétation de la phrase, qui me semble plus légitime, pourrait être comprise comme une référence à l'appellation , qui figure un peu avant dans la même scène et qui serait donc analysée comme une désignation différente pour une même réalité topographique. Cette double appellation pourrait alors s'expliquer par l'adoption, par les théologies thébaines, d'un toponyme d'origine memphite (et de sa graphie), par le biais de rapprochements à la fois théologiques, topographiques et phonétiques avec une épithète divine locale, que celle-ci ait initialement désigné un lieu ou non. Une équation aurait été établie entre les graphies de « tradition $\beta-mw.t$ »  (et variantes de détail) et celles de « tradition $d\beta-m^3c$ »  (et variantes de détail), initialement désignations respectives de lieux de culte à Memphis et à Thèbes. Le phénomène serait à l'œuvre au moins dès l'époque de Pinedjem, comme en témoigne son inscription de restauration. La mention de Ro-setaou, désignant initialement la nécropole memphite, en rapport avec la graphie  dans les chapelles d'Osiris Héqa-djet et l'édifice de Taharqa, va elle aussi dans le sens d'une origine memphite de la graphie ; mais la butte se trouve, dans le même contexte, rattachée aussi à la topographie thébaine par la mention de Khefethernebes, désignation typique de la nécropole thébaine, et par la double représentation de la déesse Thèbes elle-même⁴⁷. L'équation Ro-setaou = Khefethernebes participerait du même procédé que celui qui est selon moi à l'œuvre dans l'équation Tjamout = Djamaâ⁴⁸.

⁴⁶ Voir *Wb* II 428, 14-15. Voir aussi Ph. COLLOMBERT, « Portrait du Grand Prêtre d'Amon Bakenkhonsou en restaurateur (à propos de la stèle Luxor Abu el-Gud n° 37) », dans K. GABLER, R. GAUTSCHY, L. BOHNENKÄMPER, H. JENNI *et al.* (éd.), *Text-Bild-Objekte im archäologischen Kontext. Festschrift für Susanne Bickel (Lingua Aegyptia Studia Monographica 22)*, Hambourg 2020, pp. 77-78 n. d.

⁴⁷ Voir R. A. PARKER, J. LECLANT, J.-Cl. GOYON, *op. cit.*, pl. 22-23.

⁴⁸ Voir cependant les réserves émises par Chr. M. ZIVIE-COCHE, *LÄ* V, col. 306, n. 35 concernant la Ro-sétaou thébaine.

D. Les autres attestations de Basse Époque

Une fois le rapprochement théologique effectué, les deux graphies vont être semble-t-il employées assez indifféremment pour désigner le toponyme thébain. Ainsi, sur la statue d'Isis allaitant Horus dédiée par la Divine Adoratrice Chepenoupet II fille de Piankhy et provenant de Médinet Habou⁴⁹, il est fait mention d'« Amon-Rê qui réside à  » sur le côté gauche du trône et des « dieux qui résident à  » en façade⁵⁰. Il semble difficile de conclure que les graphies divergentes représentent deux toponymes différents. On notera que le  attendu est ici remplacé par un simple  : la graphie probablement étymologique serait ici occultée, en faveur d'une graphie peut-être plus phonétique, avec disparition du *ayn* final.

La plupart du temps, c'est cependant la graphie de « tradition *ḥ-mw.t* » qui est employée dans les monuments de la 25^e et 26^e dynastie à Thèbes, pour désigner la « Djêmé » locale⁵¹. Seule exception notable répertoriée, une série de blocs du règne de Taharqa retrouvés à Deir el-Médinèh mentionnent « Osiris qui réside à  »⁵². On notera que le toponyme n'est ici pas précédé de la mention de *j3.t*, « butte », contrairement aux attestations répertoriées de la « tradition *ḥ-mw.t* », mais en accord en revanche avec les attestations des *Late Ramesside Letters*, employant précisément la même « tradition *ḥ-m3^c* ».

⁴⁹ Louvre E 7826 = JWIS III, p. 315 (§ 51.85). Serait-ce la même statue qui est mentionnée par JWIS III, p. 371 (§ 51.92), malgré quelques différences de copie ?

⁵⁰ Graphie identique sur le pilier dorsal.

⁵¹ Stèles de Taharqa JE 36410 et Ashmolean Museum 1941.1132 (JWIS III, p. 118 [§ 48.52] et pp. 118-119 [§ 48.53]) ; table d'offrandes Louvre E 12989 d'Ankhnesneferibré (JWIS IV, p. 735 [§ 59.105]) ; G. PIERRAT-BONNEFOIS, dans Catalogue d'exposition *Servir les dieux d'Égypte. Divines adoratrices, chanteuses et prêtres d'Amon à Thèbes, Musée de Grenoble*, Grenoble 2018, p. 222, n° 111) ; miroir de Mit Rahineh (G. DARESSY, *ASAÉ* 9 [1908], p. 68 ; M. DORESSE, *RdÉ* 25 [1973], pp. 101-103 ; sur l'origine thébaine de ces objets, voir L. COULON, *ÉA&O* 56 [2009], pp. 53-64) ; statue d'Osiris Hannover, Kestner Museum 1935.200.494 (JWIS III, p. 206 [§ 48.147]) ; L. COULON dans L. COULON [éd.], *La Cachette de Karnak. Nouvelles perspectives sur les découvertes de Georges Legrain [BdÉ 161]*, Le Caire 2016, pp. 508-509, 525-526) ; cuve de sarcophage d'Akhimenrou Caire JE 31885 (JWIS III, pp. 328-329 [§ 51.117]) ; chapelle d'Amenirdis à Médinet Habou (JWIS III, p. 264 et 269 [§ 51.17]) ; colonne d'Amenirdis (J. LECLANT, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie dite éthiopienne [BdÉ 36]*, Le Caire 1965, p. 309 et 161 [A]) ; pylône du petit temple de Médinet Habou (JWIS III, pp. 18-19 [§ 46.28]) (3 fois) ; statue d'Osiris Caire CGC 38239 dédiée par Harbès (JWIS III, p. 539 [§ 52.349]) ; table d'offrande de Montouemhat (J. LECLANT, *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon [BdÉ 35]*, Le Caire 1961, p. 140) ; chapelle de Mout de Montouemhat (JWIS III, p. 202 [§ 48.142]) ; etc.

⁵² JWIS III, pp. 119-120 (§ 48.56). La graphie du toponyme peut être restituée grâce aux trois attestations lacunaires.

Le seul monument de cette époque que j'ai répertorié et qui mélange les graphies des deux différentes traditions se trouve inscrit dans la tombe d'Ibi, sous la forme .⁵³ Ici encore, assez symptomatiquement, l'élément original *m³c* s'est mué en un simple *m³*, plus phonétique, loin de toute étymologie memphite ou thébaine.

Par la suite, et plus spécifiquement à partir de l'époque ptolémaïque, toutes ces graphies originellement distinctes vont poursuivre leurs combinaisons pour désigner la butte thébaine, et d'autres encore verront le jour, au gré des recherches et rapprochements des théologiens⁵⁴.

Les autres « Djêmé » d'Égypte

On relève dans le papyrus Wilbour, rédigé en l'an 4 de Ramsès V, la mention d'un toponyme lu , « The Mound of Tjême », par A. H. Gardiner⁵⁵. Le toponyme est cité dans la section II du texte A du papyrus, correspondant à des parcelles et établissements situés approximativement dans le 20^e nome de Haute Égypte, sur la rive ouest⁵⁶. Le déterminatif divin ⁵⁷, qui semble ici s'appliquer au groupe entier *t³-mw.t*⁵⁸, est employé de manière assez peu spécifique dans le papyrus Wilbour, pour vaguement colorer certaines épithètes divines.

⁵³ Kl. KUHLMANN, W. SCHENKEL, *Das Grab des Ibi I (AV 15)*, Mayence 1983, p. 108 et n. 583, pl. 32 = Champollion, *Notices descriptives I*, p. 857.

⁵⁴ Sur les graphies tardives, voir GDG VI, pp. 65-66 et 105-106 ; K. SETHE, *Amun*, § 103 et 111 ; J. Br. MCCLAIN, dans P. F. DORMAN, B. M. BRYAN (éds), *Perspectives on Ptolemaic Thebes. Papers from the Theban Workshop 2006 (SAOC 65)*, 2011, pp. 76-84 ; D. KLOTZ, *Caesar in the City of Amun. Egyptian Temple Construction and Theology in Roman Thebes (MRE 15)*, Turnhout 2012, pp. 12 et 104 ; L. UGGETTI, *RdÉ* 67 (2016), p. 157.

⁵⁵ Papyrus Wilbour A 37, 24 : voir A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus III. Translation*, Oxford 1948, p. 39 et *ID.*, *The Wilbour Papyrus I. Plates*, Oxford 1948, pl. 17 A. Le groupe est transcrit  par A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus II. Commentary*, Oxford 1948, p. 33, n. 6.

⁵⁶ J.-Chr. ANTOINE, *SAK* 40 (2011), pp. 19-20 et *ID.*, *ZÄS* 144 (2017), pp. 2-4.

⁵⁷ Si c'est bien ce signe qu'il faut lire ici, la forme n'étant pas vraiment habituelle (voir pour comparaison les exemples recensés par A. S. VON BOMHARD, *Paléographie du papyrus Wilbour. L'écriture hiéroglyphique cursive dans les papyri documentaires*, Paris 1998, pp. 39 et 87-88). Il en va de même du signe suivant, non transcrit en hiéroglyphes dans les planches, mais rendu en revanche par  dans le commentaire (A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus II. Commentary*, 1948, p. 33, n. 6).

⁵⁸ Le village *jn-mw.t*, cité dans un contexte similaire (A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus II. Commentary*, 1948, p. 37), est quant à lui dépourvu de déterminatif divin.

Si la lecture du toponyme est exacte, cela témoignerait de la diffusion de cette formation toponymique⁵⁹ mais n'éclairerait pas pour autant son étymologie. Derrière le mot *j̄.t*, dans le papyrus Wilbour, toutes sortes de substantifs peuvent être employés : titre, autre toponyme, nom commun, anthroponyme ou nom divin, avec une préférence pour ces deux derniers⁶⁰. Sans qu'il soit possible de déterminer à quelle réalité renvoient ces composants, on notera simplement que ces derniers sont fréquemment inscrits en écriture syllabique. Rien ne permet de mettre ici le toponyme *j̄-mw.t* en rapport avec une théologie spécifique, le toponyme étant cité au milieu d'autres noms de terrains, dans un document d'ordre strictement économique.

Dans le papyrus Brooklyn 47.218.84 (« *Papyrus du Delta* »), daté de la 26^e dynastie, il est fait mention d'un toponyme  en relation avec la nécropole d'Imet dans le Delta. Selon Dimitri Meeks, cette appellation résulte du fait que la nécropole recelait les tombes des dieux primordiaux et qu'on y célébrait des rites décadaires à leur endroit, à l'instar de ce qui se pratiquait dans la « butte de Djêmé » thébaine⁶¹.

L'attestation du papyrus Wilbour et celle du papyrus Brooklyn 47.218.84 procèdent donc de deux contextes très différents et doivent être interprétées en conséquence.

Dans le cas du papyrus Wilbour, à vocation administrative, le scribe a enregistré l'existence d'une petite localité inconnue par ailleurs ; cette mention témoigne simplement du fait que ce type de formation onomastique n'était pas unique, et pouvait probablement apparaître indépendamment en différents points d'Égypte ; il en va ainsi, par exemple, du toponyme *jn-mw.t*, d'étymologie obscure, lui aussi, attesté dans la région du 20^e nome de Haute Égypte d'après le papyrus Wilbour, mais aussi dans le 10^e nome de Haute Égypte, sans qu'un lien théologique doive nécessairement être recherché pour des micro-toponymes de ce type⁶². L'existence de toponymes identiques pour désigner des lieux différents pourrait

⁵⁹ À l'instar, par exemple, du toponyme *jn-mw.t* cité ci-dessous, n. 62, attesté aussi dans le 10^e nome de Haute Égypte (J. J. JANSSEN, *Grain Transportation in the Ramesside Period. Papyrus Baldwin [BM EA 10061] and Papyrus Amiens [HPBM 8]*, Londres 2004, p. 31 ; A. H. GARDINER, *JEA* 27 [1941], p. 45).

⁶⁰ Voir A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus II. Commentary*, 1948, p. 33 et R. O. FAULKNER, *The Wilbour Papyrus IV. Index*, Oxford 1952, pp. 67-69 pour les toponymes formés avec *j̄.t*.

⁶¹ D. MEEKS, *Mythes et légendes du delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84 (MIFAO 125)*, Le Caire 2006, pp. 305-306, § 49.

⁶² Voir A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus II. Commentary*, 1948, p. 38, qui cite *jn-mw.t* mais aussi *t̄j̄.t n̄3hr-ḥw*, avec un anthroponyme assez fréquent à cette époque.

trouver son origine dans une particularité géologique locale, un anthroponyme, etc.⁶³.

La mention d'un toponyme *t3-mw.t* dans le papyrus Brooklyn 47.218.84, à vocation religieuse, témoigne quant à elle certainement d'un rapprochement entre deux cultes locaux (celui de Thèbes – voire celui de Memphis – et celui d'Imet) effectué par des théologiens dans le cadre de leur explication générale du monde. La préexistence d'une « Djêmé » locale était peut-être à l'origine de ces réflexions, mais pas nécessairement ; elle deviendrait en tout cas prétexte à des développements théologiques. La date déjà tardive de cet exemple du *Papyrus du Delta*, à une époque où les spéculations théologiques memphito-thébaines explicitées ci-dessus étaient déjà largement développées et s'étaient certainement diffusées sur l'ensemble du territoire égyptien, s'inscrit parfaitement dans le schéma général proposé ici.

Les attestations hypothétiques ou erronées

Le toponyme , actuellement recensé une seule fois sur un sarcophage du Moyen Empire provenant d'Assiout⁶⁴, est d'interprétation délicate. On ne dispose que de la copie standardisée de A. Kamal, ce qui rend l'attestation incertaine tant qu'elle n'aura pas été vérifiée. Le dieu *wr-shm.w* qui est la divinité qui « réside à  », est attesté sur d'autres sarcophages de la même époque, mais malheureusement sans épithète localisant son culte⁶⁵.

S'il s'avèrerait imprudent d'utiliser la mention de ce toponyme pour en tirer une quelconque conclusion relative à la théologie locale, la graphie employée nous donne peut-être en revanche un indice sur son étymon (voir *infra*).

Si certaines attestations du toponyme comme celle qui précède restent sujettes à caution, d'autres peuvent être rejetées avec assurance. Ainsi, le toponyme qui figure dans la stèle d'Éléphantine d'Amasis et est rendu par  dans la publication de G. Daressy procède très certainement d'une erreur de copie⁶⁶. Karl Jansen-Winkel a quant à lui lu  pour le passage⁶⁷. Quoi qu'il en soit, il

⁶³ Voir *infra* sur une étymologie possible de Tjamout.

⁶⁴ A. Bey KAMAL, *ASAÉ* 16 (1916), p. 72, cité par R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch II. Mittleres Reich und Zweite Zwischenzeit. Teil 1 (Lexica 5)*, Mayence 2006, p. 2988c = R. HANNIG, *Zur Paläographie der Särge aus Assiut (HÄB 47)*, Hildesheim 2006, pp. 896-897.

⁶⁵ R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch II*, p. 3032c ; *LGG II*, 461b.

⁶⁶ G. DARESSY, *RT* 22 (1900), p. 3, col. 1 ; repris par *GDG VI*, p. 105.

⁶⁷ *JWIS IV*, p. 450, l. 4 (§ 57.97).

faut évidemment reconnaître ici une graphie *s3-mw.t* de Senmout (Biggeh)⁶⁸, dans un passage où le roi est dit « aimé de Khnoum maître de Qebeh et de Hathor qui réside à Senmout ».

C'est peut-être la même confusion qui est à l'œuvre dans l'étrange , légende d'une constellation (?) figurant au-dessus de la représentation d'un hippopotame⁶⁹ et désignant une forme d'Isis, sur certains plafonds astronomiques du Nouvel Empire et après, où les graphies  alternent avec les graphies  ⁷⁰ ou  ⁷¹. Les Égyptiens anciens ont en tout cas manifestement éprouvé eux-mêmes quelques difficultés pour analyser le groupe.

L'étymologie du toponyme

Si le toponyme  attesté au Moyen Empire doit bien être compté au nombre des « Djêmé » d'Égypte, il éclaire peut-être d'un jour nouveau son étymologie. Il existe en effet un radical  *d3m*, attesté dans les *Textes des Pyramides* et les *Textes des Sarcophages*, qui désigne un mouvement des pieds et/ou des mains dans une danse⁷². Le terme est une (seule) fois déterminé par  dans la pyramide de Mérenrê⁷³ et par  sur le sarcophage T9C⁷⁴. Le même radical est-il présent dans le terme , *d3m*, « jeune génération » ?

Il est en tout cas séduisant de rapprocher ce dernier radical du verbe , *sd3m*, « s'unir sexuellement, pénétrer/fertiliser une femme »⁷⁵ (uniquement attesté jusqu'à présent à partir du Nouvel Empire), mais aussi

⁶⁸ Voir GDG V, p. 5.

⁶⁹ Voir P. F. DORMAN, *The Tombs of Senenmut (MMAE 24)*, New York 1991, pp. 145-146 et pl. 86c ; O. NEUGEBAUER, R. A. PARKER, *Egyptian Astronomical Texts III. Decans, Planets, Constellations and Zodiacs (Brown Egyptological Studies 6)*, Providence 1969, pp. 189-190.

⁷⁰ O. NEUGEBAUER, R. A. PARKER, *Egyptian Astronomical Texts III*, p. 187, fig. 30.

⁷¹ O. NEUGEBAUER, R. A. PARKER, *Egyptian Astronomical Texts III*, p. 188, fig. 31.

⁷² Voir *Wb* V 523, 3 ; R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch I. Altes Reich und Erste Zwischenzeit (Lexica 4)*, Mayence 2000, p. 1492 ; D. MEEKS, *AnLex* 78.4870 ; R. VAN DER MOLEN, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts (PdÄ 15)*, Leyde Boston Cologne 2000, p. 817.

⁷³ TP § 743d (Spr. 419) : voir I. PIERRE-CROISIAU, *Les textes de la pyramide de Mérenrê (MAFS) (MIFAO 140)*, Le Caire 2019, M/A/E sup 26.

⁷⁴ CT I 272d.

⁷⁵ *Wb* IV 380, 1-2 ; A. H. GARDINER, *ZÄS* 47 (1910), p. 95 ; D. MEEKS, *Mythes et légendes du delta*, p. 148, n. 520.

« pénétrer/fertiliser un champs » (uniquement attesté jusqu'à présent à partir de l'époque gréco-romaine), qu'on pourrait alors considérer comme son causatif ; le même radical au causatif se retrouve très certainement dans le nom déverbatif de la houe-*sd3m.t*, , employée dans les cérémonies de fondation⁷⁶.

On sait que le signe est parfois employé, de l'Ancien Empire au Nouvel Empire, afin de donner à certains substantifs féminins à dernière radicale *m* une coloration vocalique *u* avant la marque du féminin, tant pour le féminin pluriel⁷⁷ que dans certains substantifs au singulier. Ainsi en va-t-il certainement à l'Ancien Empire du radical ⁷⁸, dont certains déverbatifs sont graphiés ⁷⁹ ; le même phénomène est par exemple probablement en jeu dans le substantif , « fard noir » (graphies du Moyen et du Nouvel Empire, en variation libre avec des graphies où le signe remplace le signe , conformément aux graphies usuelles à l'Ancien Empire)⁸⁰ ou le toponyme « Senmout » (graphies du Moyen Empire, en variation libre avec des graphies où le signe remplace le signe)⁸¹, de même que dans le terme , « cheval » (à partir du Nouvel Empire, en variation libre avec des graphies où le signe remplace le signe)⁸².

⁷⁶ *Wb* IV 380, 3 ; Y. SABEK, « Die im Norden erscheint bzw. Die Nord-Hacke. Die Hacke und ihre Bezeichnung », dans Fr. FEDER, L. D. MORENZ, G. VITTMANN (éds), *Von Theben nach Giza. Festmiszellen für Stefan Grunert zum 65. Geburtstag (GM Beihefte Nr. 10)*, Göttingen 2011, pp. 145-147. On comparera avec l'emploi du radical *hnn* pour désigner tant une houe (*Wb* III 114, 16 ; Y. SABEK, *op. cit.*, pp. 131-135) que le sexe masculin (*Wb* III 115, 1-2).

⁷⁷ Voir R. O. FAULKNER, *The Plural and Dual in Old Egyptian*, Bruxelles 1929, § 26, p. 31 ; E. EDEL, *Altägyptische Grammatik I (AnOr 34)*, Rome 1955, p. 122, § 284 ; P. VERNUS, « Réception linguistique et idéologique d'une nouvelle technologie : le cheval dans la civilisation pharaonique », dans M. WISSA (éd.), *The Knowledge Economy and Technological Capabilities. Egypt, The Near East and the Mediterranean 2nd Millenium B.C. – 1st Millenium A.D.*, *Aula orientalis Supplementa*, 2014, p. 15, n. 112.

⁷⁸ *Wb* IV 132, 5.

⁷⁹ *Wb* IV 132, 7-8.

⁸⁰ *Wb* II 153, 8-15.

⁸¹ Voir F. GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches. I. Oberägypten und das Fayyum (TAVO 66/1)*, Wiesbaden 1986, pp. 14-15. Exemple aimablement rappelé par Dominique Lefèvre.

⁸² Voir P. VERNUS, *op. cit.*, pp. 6-7 et 14-15.

On notera d'ailleurs l'existence de certaines graphies du type , var.  pour le déverbatif *sd3m.t*, « houe » au Nouvel Empire⁸³.

Sous toute réserve, on pourrait peut-être regrouper l'ensemble de ces termes sous un radical commun, qui aurait à voir avec un mouvement pénétrant et, partant, fertilisant dans certains contextes. Bien évidemment, un radical *d3m* lié à la fertilité conviendrait tout particulièrement pour désigner une terre transformée, peut-être fertilisée, par l'activité humaine (voir le nom de la houe-*sd3m.t*) et son emploi dans un toponyme marquerait alors la nature de son sol. Cette désignation générale relative à une caractéristique du terrain justifierait aussi sa possible diffusion à toute une série de lieux sans rapports entre eux, si ce n'est leur nature de sol.

Au Nouvel Empire (à Memphis et peut-être ailleurs), les graphies  (et variantes) témoigneraient alors de l'oubli de cette étymologie dans le toponyme, et de son invisibilisation par un rendu phonétique.

Quoi qu'en laissent penser les premières graphies attestées pour Tjamout à Memphis sous Thoutmôsis IV (du type )⁸⁴, la traduction parfois adoptée « les pères (*t3y.w*) et les mères (*mw.wt*) » semble peu convaincante⁸⁴. Les termes pourraient certes désigner l'ogdoade ancêtre enterrée à Thèbes, mais celle-ci ne semble pas attestée à Memphis, et cette graphie à double pluriel semble bien disparaître à Memphis sous la 19^e dynastie. Il pourrait s'agir, tout au plus, d'une réinterprétation (thébaïne) tardive dont les théologiens étaient friands⁸⁵, mais celle-ci me semble même peu probable, *t3y* ne signifiant pas, *stricto sensu*, « père », mais bien « mâle », et fonctionnant normalement en relation complémentaire avec *hm.t*, « femme »⁸⁶ et non *mw.t*, « mère ». La traduction parfois proposée « les mâles (*t3y.w*) et les mères (*mw.wt*) », plus juste, semble

⁸³ Voir *Wb* III 380, 3 ; R. O. FAULKNER, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford 1962, p. 258 ; P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak I*, Le Caire 1977, p. 272 (= D. MEEKS, *AnLex* 77.4037).

⁸⁴ Voir par exemple D. MEEKS, *Mythes et légendes du delta*, p. 305 ; D. KLOTZ, *Caesar in the City of Amun*, p. 12, n. 96 ; THE EPIGRAPHIC SURVEY, *op. cit.*, p. XXX ; etc.

⁸⁵ Voir par exemple l'étymologie en *t3m*, « cacher, voiler » proposée par les théologiens tardifs (voir Chr. ZIVIE-COCHE, *AËPHÉ* 118 [2011], pp. 57-58 ; Chr. ZIVIE-COCHE, dans Chr. THIERS (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 2) (CENiM 8)*, Montpellier 2013, pp. 241-242). W. VYICHL, *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Louvain 1983, p. 327, propose, avec réserve, d'y voir l'étymologie véritable.

⁸⁶ Voir *Wb* V 345, 1-9.

toutefois aussi peu attractive⁸⁷ ; de même, une étymologie « les oisillons (= rejets⁸⁸) des /et les mères », aussi conforme, resterait tout aussi difficile à justifier.

Interpréter la « tradition *t3-mw.t* » comme une graphie phonétique, à tout le moins non linguistiquement motivée, semble donc plus simple ; au Nouvel Empire, l'emploi du graphème , *t3*, est courant dans ce contexte, et le graphème , *mw.t*, on l'a vu, semble bien utilisé aussi parfois dans le but de rendre une coloration vocalique *u* dans la finale d'un mot⁸⁹.

Conclusion

Au final, il semble ressortir de ce parcours chronologico-topographique un développement assez cohérent, qu'il convient de résumer. Un toponyme   \equiv *d3mw.t*, non localisé actuellement, semble attesté au Moyen Empire ; il tire peut-être son origine d'un radical *d3m* lié à la fertilité et pourrait désigner un type de terre fertile ou/et cultivée.

Au Nouvel Empire, dans la région memphite, est attestée une   \equiv *t3mw.t*, variante « butte de Tjamout », liée à un culte de la déesse Rénénoutet – précisément protectrice des cultures – et lieu de rituels encore mal définis. Si cette appellation de Tjamout relève d'une même origine que l'incertain   \equiv , elle témoignerait alors d'une altération (oubli ?) de l'étymologie de la formation toponymique initiale, au profit d'une graphie phonétique.

D'autres *j3.t-t3-mw.t* existaient peut-être sur le territoire égyptien ; à tout le moins, le toponyme semble avoir été adopté ailleurs au Nouvel Empire, sans qu'un lien théologique avec Memphis soit opérateur, comme en témoigne la mention du papyrus Wilbour.

⁸⁷ Voir cependant Chr. M. ZIVIE-COCHE, *EVO* 39 (2016), pp. 71, 79 et 85 ; Chr. ZIVIE-COCHE, dans Chr. THIERS (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 2) (CENiM 8)*, Montpellier 2013, p. 241 et surtout p. 266.

⁸⁸ Sur le mot *t3*, « rejets », voir H. DE MEULENAERE, J. YOYOTTE, « Deux composantes « natalistes » de l'anthroponymie tardive », *BIFAO* 83 (1983), pp. 107-112.

⁸⁹ Voir P. VERNUS, « Réception linguistique et idéologique d'une nouvelle technologie : le cheval dans la civilisation pharaonique », dans M. WISSA (éd.), *The Knowledge Economy and Technological Capabilities. Egypt, The Near East and the Mediterranean 2nd Millenium B.C. – 1st Millenium A.D., Aula orientalis Supplementa*, 2014, p. 15.

Par ailleurs, à Thèbes, un lieu ou une épithète , $d\beta-m\beta^c$ semble avoir caractérisé une forme d'Amon locale, attestée au moins à la fin de la 20^e dynastie, sans rapport direct, semble-t-il, avec la Tjamout memphite.

C'est vraisemblablement dans le cadre de l'exportation et de l'influence grandissante des cultes sokariens memphites tout au long du Nouvel Empire – dont la célébration de la fête de Sokar à Thèbes constitue un exemple topique – qu'un rapprochement a été effectué par les théologiens thébains entre $t\beta-mw.t$ et $d\beta-m\beta^c$. Ce rapprochement théologique s'appuie sur la similarité phonétique des deux termes d'une part, mais aussi très probablement sur la nature du terrain relatif aux deux toponymes : dans les deux cas, une butte locale devait préexister, comme en témoigne, à Thèbes, sa désignation comme $j\beta.t mty.t n(y).t jmnt.t$, « butte exacte (?) de l'Occident », sous Thoutmôsis III⁹⁰ et la mention de l'Ogdoade « qui repose dans la butte ($dhn.t$) de Khefethernebes » à la 20^e dynastie, dans la *Late Ramesside Letter* qui mentionnait déjà Amon $d\beta-m\beta^c$.

Le rapprochement était certainement effectif dès l'époque de Pinedjem, comme en témoigne l'inscription de restauration de ce dernier dans le petit temple de la 18^e dynastie. Pour autant, il semble bien que les théologiens locaux étaient encore conscients de l'origine distincte des deux appellations à la fin de la Troisième Période intermédiaire, comme en témoignerait certaine formulation dans la chapelle d'Osiris Héqa-djet et dans sa copie de l'édifice de Taharqa du Lac. Cependant, dès la 25^e dynastie, les prêtres thébains produisent aussi de nouvelles graphies « théologiques ».

C'est vraisemblablement la même volonté d'association théologique qui est à l'œuvre dans l'apparition, à Imet, d'une $j\beta.t-t\beta-mw.t$, attestée à la 26^e dynastie, écho de circulations marquées peut-être déjà par le prisme thébain.

Post-scriptum : Ce texte était déjà sous presse lorsque j'ai eu connaissance de l'article de Christiane Zivie-Coche, qui traite du même sujet (à paraître dans des *Mélanges*). Nos interprétations divergent en partie mais sont aussi très semblables ou complémentaires sur d'autres points. La lecture des deux articles s'avère donc nécessaire pour une approche complète du sujet. On corrigera par ailleurs l'erreur factuelle de ma note 40 par la note 16 de l'article de Christiane Zivie-Coche.

⁹⁰ Voir L. GABOLDE, *Karnak, Amon-Ré. La genèse d'un temple, la naissance d'un dieu* (BdÉ 167), 2018, p. 383 sur les traces possibles de cette butte primitive.